

Identification de l'organisme qui passe le marché : M Pierre Jean ZANNETTACCI, Président,
Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA), 117 rue Pierre Passepard, 69210
L'Arbresle

Objet du marché : AMENAGEMENT PAYSAGER POUR LES ABORDS DU SIEGE DE LA CCPA

Durée du marché : 2,5 mois maximum

Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte

Modalités d'attribution : Attribution à une entreprise ou un groupement d'entreprises / Variante exigée /
Validité des offres de 120 jours

Critères de sélection : Voir article 8 du Règlement de la Consultation : Prix 60% - Valeur technique
40%

Date limite : 26 septembre 2024 à 16h

Renseignements divers : Via le profil d'acheteur uniquement

Adresse Internet : <https://www.marches-securises.fr/>

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 5 septembre 2024